

## Effaçement de casier b2,possibilité de devenir policier

Par stan31, le 14/01/2010 à 16:40

Bonjour,

je souhaite devenir policier mais je suis le triste détenteur d'un casier judiciaire n°2 pour usage ou violence avec une arme sans incapacitée et d'une conduite en état d alcolémie dans 2 affaires distincts.

Est ce possible d'obtenir l'effacement de ces peines de mon B2? Ainsi suite à ça serait il possible de devenir policier?

## Par frog, le 14/01/2010 à 17:31

Indépendamment de ton casier, de ton STIC et de ton pedigree, je crains que ton niveau de français ne te permette tout simplement pas de réussir le concours. Ce dernier s'annonce extrêmement difficile en ces temps, étant donné le peu de places offertes et le nombre de candidats désirant devenir gardien de lapins.